

7^{ème} Programme Cadre de Recherche et de Développement Technologique (2007-2013)

«Pour un espace euro méditerranéen de la recherche agronomique»

Bertrand HERVIEU*, Roberto CAPONE**

Le cadre général

La proximité de l'ouverture du grand marché euro-méditerranéen en 2010 vient renforcer la nécessité de construire dès maintenant un espace euro-méditerranéen de la recherche agronomique alimentaire et environnementale. En effet, chacun sait qu'à des barrières tarifaires peuvent se substituer des barrières non tarifaires reposant notamment sur des critères de sécurité sanitaire des produits ou même encore sur des composantes sociales ou environnementales de la production. Il n'est pas difficile d'imaginer les déceptions et même les frustrations que provoqueront ces fermetures alors que le projet de Barcelone a suscité un espoir commun.

Créer les conditions de l'émergence de référence commune sur les conditions de production, sur la sécurité des aliments, sur le respect de l'environnement, faire émerger une culture commune de l'innovation et du développement, penser en des termes partagés par tous le défi de la sécurité alimentaire méditerranéenne, tels sont les objectifs que peut servir la communauté scientifique à condition qu'elle soit présente partout dans les pays et que soit abandonnée, au profit de la construction d'un espace euro-méditerranéen de la recherche, la vision limitée d'un simple transfert de technologies du Nord vers le Sud. Il s'agit tout à la fois de contribuer à produire et diffuser une culture scientifique et technique de pointe dans l'ensemble des sociétés du pourtour méditerranéen et de créer les conditions de l'appropriation par le plus grand nombre des nouvelles connaissances. Non seulement, il est constaté qu'en l'absence de développement scien-

tifique, il n'y a pas de développement économique et social, mais il faut ajouter qu'en l'absence de culture scientifique diffusée, il ne saurait y avoir de développement durable.

Le 7^{ème} PCRDT que met en place l'Union Européenne doit être regardé comme un levier possible de la construction d'une culture scientifique et d'un espace de recherche en Méditerranée. Ouvert sur les pays partenaires et faisant une large place aux thématiques de recherche relatives aux modes de production, à la caractérisation des produits, aux relations entre santé et alimentation, à la connaissance des grands marchés, le 7^{ème} programme cadre doit devenir l'outil de tous et un moyen de coopération non seulement entre laboratoires du Sud, du Nord et de l'Est de la Méditerranée, mais également entre scientifiques, universitaires, industriels, producteurs et collectivités.

Dans cet esprit, le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), avec l'appui de la Direction Générale de la Recherche, a organisé à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat afin de permettre aux représentants des organismes de recherche, des universités, des écoles d'enseignement supérieur dans le champ de l'agronomie et de l'alimentation, ainsi qu'à des chercheurs et des enseignants, des industriels, des représentants d'association ou de la société civile, de rencontrer les responsables de la Direction Générale de la Recherche de la Commission Européenne afin d'être informé des orientations et des méthodes du 7^{ème} programme cadre, mais aussi pour identifier les domaines d'intérêt mutuel et de complémentarité dans le domaine de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Recherche Biotechnologique entre l'Union eu-

* Secrétaire General du CIHEAM, Paris

** Administrateur Principale du CIHEAM, Paris

ropéenne et la région Méditerranéenne.

Il a permis aux représentants européens et à ceux des pays Méditerranéens représentés d'examiner leur potentiel, leurs priorités et leurs besoins dans le domaine de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Recherche Biotechnologique, afin de renforcer la coopération internationale en la matière, au cours du 7^{ème} PCRDT et au-delà.

Les ateliers organisés ont porté sur trois domaines pré choisis, identifiés préalablement parmi les domaines principaux d'intérêt commun pour la région Méditerranéenne prenant en compte le 7^{ème} PCRDT, thème 2 «Alimentation, Agriculture et Biotechnologie », tel que publié en septembre 2005 :

“La gestion de l'eau en agriculture”

“L'alimentation dans ses liens avec la santé”

“Les grands marchés, les échanges intra et extra méditerranéens: impacts de la libéralisation”.

Dans chaque Atelier, des experts de l'UE et de la région Méditerranéenne sont intervenus activement aux débats et ont tenté d'identifier les domaines de recherche et des sujets d'intérêt commun pour l'UE et la région Méditerranéenne, compatibles avec le 7^{ème} PCRDT sur l'alimentation, l'agriculture et les biotechnologies.

Au cours de ces deux jours, un constat a été dressé :

Le 7^{ème} PCRDT de l'UE représentera le support premier de la réalisation de l'Espace Européen de la Recherche, processus par ailleurs initié par le 5^{ème} et le 6^{ème} PCRDT.

Pendant ces deux jours de débats, il a été convenu que les grands axes de cette stratégie, en ce qui concerne la recherche agronomique, devaient contribuer à :

- rendre l'Espace Européen de la Recherche plus attrayant pour les meilleurs scientifiques et devenir pour ceux-ci un pôle de référence ;
- permettre aux chercheurs d'accéder aux connaissances et aux technologies produites ailleurs dans le monde ;
- développer les activités scientifiques et techniques utiles pour la mise en œuvre des politiques d'aide au développement de l'Union ;
- mobiliser les capacités scientifiques et technologiques de l'Union et des autres pays tiers, pour des initiatives répondant à des problèmes

de dimension mondiale importants pour la Communauté, tels que ceux relatifs à la sécurité alimentaire, la sûreté environnementale ou la sûreté sanitaire, la santé et les grandes maladies liées à la pauvreté.

Cela concerne les pays du sud de la Méditerranée et de l'Europe. Il s'agit de mobiliser des structures, des instruments et des ressources humaines déjà disponibles, afin d'atteindre les grands objectifs que vise le programme.

Dans ce cadre, il est demandé :

aux Etats à l'échelle nationale

- d'attirer l'attention des décideurs sur le fait que plus que jamais, l'accroissement des moyens financiers consacrés à la recherche, de manière générale, et dans les domaines agricole, alimentaire et environnemental tout particulièrement, est une nécessité vitale sans laquelle il est impossible, aujourd'hui et demain, d'assurer le développement durable tout court ;
- faciliter et encourager la coopération euro méditerranéenne en matière de recherche scientifique et technologique concernant surtout des thématiques jugées prioritaires et communes (sécurité et qualité alimentaires, gestion des ressources en eau, préservation de l'environnement,...).

A la Communauté Scientifique

- Travailler en commun au travers de plusieurs supports et moyens (conférences, séminaires, réseaux,...) à l'élaboration d'une référence commune euro méditerranéenne en ce qui concerne la production agricole, la sûreté alimentaire et le respect de l'environnement. A cet égard, faire en sorte qu'une telle référence prenne en compte les spécificités nationales, régionales ou locales.
- Créer, à travers une coopération soutenue, des synergies entre les équipes de recherche euro méditerranéennes pour faire avancer les savoirs agronomiques, faire de la Méditerranée un acteur majeur dans la production scientifique et l'innovation autour de certaines thématiques majeures (rationalisation des ressources hydrauliques, développement rural durable,...).

A l'Union Européenne

- Encourager les équipes de recherche faisant preuve de création et d'innovation en menant des travaux sur les défis communs euro méditerranéens dans les domaines agricole, agro-alimentaire et environnemental.
- Jouer, comme elle l'a fait au cours de ces deux jours, un rôle actif dans l'appui des expériences et des projets mettant l'accent sur la complémentarité et le souci de faire partager à l'ensemble des sociétés méditerranéennes les fruits de tels investissements dans le savoir.
- Organiser de manière régulière des forums euro méditerranéens pour débattre des avancées scientifiques et technologiques et échanger des expériences, dresser les bilans des réalisations communes et des difficultés, identifier les besoins prioritaires et les moyens d'y répondre par la recherche.

Au CIHEAM

S'appuyant sur sa longue expérience en matière de recherche, formation et coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement, sur les enseignants et les équipes de ses quatre instituts, ses réseaux et ses partenaires, il peut jouer, à l'avenir, un rôle actif pour :

S'appuyant sur sa longue expérience en matière de recherche, formation et coopération dans les

domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement, sur les enseignants et les équipes de ses quatre instituts, ses réseaux et ses partenaires, il peut jouer, à l'avenir, un rôle actif pour :

- aider les pays méditerranéens du Nord et du Sud à identifier les thématiques communes sur lesquelles des travaux de recherche devraient être menés à l'avenir ;
- faciliter la constitution de nouveaux réseaux euro méditerranéens travaillant sur des axes correspondant à ses prérogatives et à sa vocation, et favorisant l'émergence d'un espace euro méditerranéen de la recherche agronomique, en accord avec la déclaration finale (paragraphe 6) de la 4ème conférence des Ministres de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM;
- aider les partenaires méditerranéens à comprendre les mécanismes du 7^{ème} PCRDT par la formation du personnel administratif et technique, afin d'être en mesure de rédiger les propositions des projets du programme cadre de la Commission ;
- organiser en partenariat avec la CE -DG Recherche- un « Forum annuel » sur la deuxième thématique du 7^{ème} PCRDT pour aider à développer des collaborations entre partenaires potentiels.